



Accusé de réception en préfecture
02B-242000354-20240212-BUR-AG-24-006-DE
Date de télétransmission : 20/02/2024
Date de réception préfecture : 20/02/2024

**CUMUNITÀ
D'AGGLUMERAZIONE
DI BASTIA**

Bureau du 12 février 2024

DELIBERATION DU BUREAU

DE LA

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE BASTIA

OBJET : Attribution du marché N°24001DDET : Fournitures de bureau et de papier d'impression pour les espaces AVVIA

L'an Deux Mille vingt-quatre, le 12 février à 9h, le Bureau de la Communauté d'Agglomération de Bastia s'est réuni dans les locaux de la Communauté d'Agglomération de Bastia, Port Toga, sous la présidence de Monsieur Louis POZZO DI BORGIO.

PRÉSENTS : Emmanuelle de GENTILI, Leslie PELLEGRINI, Jean-Charles LEONARDI, Jean-Louis MILANI, Gérard ROMITI, Pierre SAVELLI, Michel ROSSI, Louis POZZO DI BORGIO, Serge LINALE,

ABSENTS : Michel SIMONPIETRI, Gilles SIMEONI, Jean-Jacques PADOVANI, Marie-Hélène PADOVANI

Nombre de membres composant le Bureau : 13

Nombre de membres en exercice : 13

Quorum : 7

Votants : 9

Pour : 9

Contre : -

Abstention : -

Monsieur Louis POZZO DI BORGIO ouvre la séance.

OBJET : Attribution du marché N°24001DDET : Fournitures de bureau et de papier d'impression pour les espaces AVVIA

Le Bureau de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L5211-10 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2B-2021-09-28-00002 du 28 septembre 2021 portant dernière modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire d'Agglomération de Bastia en date du 10 juillet 2020 fixant le nombre de vice-présidents et la composition du Bureau ;

Vu la délibération du Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia en date du 24 juillet 2020 modifiant la constitution du Bureau ;

Vu la délibération du Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia en date du 24 juillet 2020 qui délègue certaines compétences au Bureau notamment « la préparation, passation, exécution et règlement de tous les marchés et accords-cadres d'un montant supérieur aux seuils européens ainsi que les avenants, lorsque les crédits sont inscrits au Budget » ;

Vu la consultation menée du 8/01/2024 au 26/01/2024 ;

Vu le rapport d'analyse des offres ;

Où l'exposé du Président et après en avoir délibéré ;

APPROUVE (À l'unanimité)

La procédure engagée pour l'attribution du marché N°24001DDET : Fournitures de bureau et de papier d'impression pour les espaces AVVIA ;

ATTRIBUE

Le marché à DUCLOT Bureautique - Rouge papier corse, 20600 BASTIA (SIRET : 39099426700024) pour un montant mini de 2 000 €/ et maxi 40 000 € H.T ; (Prix DQE : 288,74 €/12 mois) ;

DIT

Que les crédits sont inscrits au Budget, chapitre 011 ;

AUTORISE

Le Président à signer tous les documents se rapportant à ce dossier ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.



LE PRÉSIDENT

Louis POZZO DI BORGO